

FOOTBALL

**LA TUTELLE ACCORDE "A TITRE EXCEPTIONNEL"
7,5 MILLIARDS DE CENTIMES A LA FAF**

Guidoum fait un pas vers le dégel

Une enveloppe financière de 75 millions DA sera versée à la Fédération algérienne de football (FAF) par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour la prise en charge des équipes nationales espoirs garçons et filles, a-t-on appris hier auprès de la direction des sports du MJS.

La décision de l'octroi de cette somme, au titre d'un 2^e versement, a été prise hier à l'issue d'une séance de travail entre le directeur des sports au MJS, M. Badreddine Naâmane, et le secrétaire général de la FAF, M. Mourad Bouchemla, consacrée à l'examen des dossiers relatifs notamment à la prise en charge des équipes nationales.

En ce qui concerne l'équipe nationale A, M. Naâmane a indiqué que la FAF doit "présenter aujourd'hui (ndlr, hier) les prévisions budgétaires pour les rencontres entrant dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2008".

Les Verts effectueront un déplacement au Cap-Vert (1^{er} - 3 juin), accueilleront la Guinée (15 - 17 juin), avant de se rendre en Gambie pour disputer, entre les 7 et 9 septembre, le dernier match des éliminatoires du Groupe 8 de la CAN-2008.

S'agissant des primes et indemnités des équipes nationales, le directeur des sports au MJS a fait savoir qu'"un dossier a été engagé en vue de la révision à la hausse de ces indemnités". Il a précisé à ce propos que "le montant journalier des indemnités des joueurs fixé par l'instruction numéro 26 95 du 19/04/95 de la Banque d'Algérie, fixant les conditions d'attribution des moyens de paiement aux groupements sportifs nationaux, s'élève à 3350 DA". L'attribution des subventions par le MJS est tributaire, selon M. Naâmane, de "l'adoption du bilan moral et financier de l'exercice écoulé par l'assemblée générale, du quitus du commissaire

aux comptes, ainsi que le programme et les prévisions budgétaires exigées par le contrôleur financier conformément à la réglementation".

Même si cette procédure n'a pas encore été mise en oeuvre, le MJS, "Conscient de l'intérêt national, et compte tenu des échéances des différentes équipes nationales", a décidé "à titre exceptionnel de débloquer une première tranche de 26 millions DA, complétée par une autre de 75 millions DA".

Le responsable du MJS a rappelé, par ailleurs, que la FAF a bénéficié en décembre 2005, d'une enveloppe de 165 millions DA, représentant la seconde tranche de la subvention pour la saison 2005-2006. Il a estimé que cette somme était "largement suffisante pour réaliser le programme des équipes nationales pour 2006".



nales pour 2006."

S'agissant du Projet Goal II de la FIFA (fourniture d'une pelouse synthétique dernière génération) le MJS reste disposé à "apporter son concours à sa réalisation, notamment sur un terrain, situé à Koléa, pour le bien du football national". La réunion entre le responsable du MJS et du S.G de la FAF a également permis d'aborder la question de la Direction technique nationale (DTN). M. Naâmane a rappelé que la DTN de la Fédération doit

être recruté sur la base d'une convention approuvée par le ministère chargé des sports. "A ce jour, a-t-il dit, le dossier du staff de la DTN est à l'étude au niveau du MJS".

M. Naâmane a souligné, en conclusion, que le MJS "réitère son appel à l'adhésion à l'esprit des réformes engagées et sérieusement étudiées dans le cadre de la remise sur les rails du sport national et notamment du football, en réponse aux attentes des jeunes algériens".

MC ALGER

Un point de presse a été animé hier par les dirigeants mouloudiens en l'occurrence Ketrandji, président du directoire, Merabti, le chargé de communication, Mostfaoui et Adnane, président de la section ainsi que le coach italien Enrico Fabbro.

Ce rendez-vous a été proposé à la presse dans le but d'informer l'opinion sportive de la situation qui règne au sein du MCA et, ainsi, mettre terme à toute spéculation. Omar Ketrandji semblait, d'emblée, dans tous ses états envers les agissements de ceux qu'il qualifie de "forces occultes qui n'ont qu'un seul but : détruire davantage le Doyen", gronde-t-il. Et de préciser : «Je suis vraiment outré de constater certains actes et agissements de quelques individus qui font tout leur possible pour voir le MCA s'enfoncer dans un climat de conflit interminable et ce, dans le but de casser le club.»

M. Ketrandji n'a pas cité de noms estimant simplement que ces personnes se reconnaîtront d'elles-mêmes. «On est en train de payer les pots cassés par la gestion de l'ancien bureau qui a rendu le Mouloudia tel un corps gangrené. D'ailleurs, pas plus tard que dimanche, on a été saisis par le responsable de la firme Balliston qui nous informera qu'il a gagné son procès intenté contre l'ancien président de l'association. Nous sommes dans l'obligation de lui verser la bagatelle de 300 millions de centimes. Voyez-vous de quoi nous avons hérité. Mais malgré cela, nous acceptons les défis, car nous sommes les enfants de ce club que nous aimons par-dessus tout», affirme Ketrandji.

Au sujet de l'information qui annonçait la fin de règne du directoire, M. Merabti, en sa qualité d'employé de la

Ketrandji défend son directoire



une situation de crise. Il ne reste que six matches à jouer dont six à Alger. Je pense que nous pouvons facilement remonter la pente. Il est vrai que notre équipe n'arrive plus à gagner. Cela est dû à un passage à vide qui va prendre fin incessamment. Je tiens aussi à préciser que les contacts avec M. Laroum étaient dans le but de le recruter comme directeur technique qui devait être un trait d'union entre les dirigeants et l'entraîneur Fabbro. Mais sa réponse, on l'a eu à travers les ondes de la chaîne nationale. Pour nous, Fabbro terminera la saison avec son staff. On lui a proposé les services de Oudina et Mekhazini mais il a refusé».

Le directoire a tenu à imputer la responsabilité de la méforme de Bouacida and co à la mauvaise préparation de l'équipe durant l'intersaison. Parallèlement à ces tracasseries, le directoire va connaître un renforcement de son effectif. «Je vous annonce que le directoire sera élargi par la venue d'un certain nombre de membres tous issus de la famille mouloudienne qui vont constituer un conseil de sages», annonce le président du directoire. Il s'agit de Aouf, Arbadji, Derriche et Adajout.

A. Amine

VERTS D'EUROPE

Bouazza, Yahia et Saïfi buteurs

Week-end faste pour au moins trois de nos footballeurs expatriés. Après Rafik Saïfi qui avait offert, samedi soir, le penalty (son 7^e but de la saison) de la victoire du FC Lorient à Nancy, dimanche et en Bundesliga, c'était le tour de Anithar Yahia d'inscrire son tout premier but sous le maillot du VfL Bochum (qu'il a rejoint lors du mercato) devant le Bayer Leverkusen (4-1). Hier, en Premiership, c'est Hameur Bouazza qui a réussi son premier doublé dont un but sur penalty sous la tunique de Watford face à Portsmouth (4-2), un adversaire qui avait relancé le championnat anglais en battant samedi le leader Manchester United. Bouazza compte désormais huit buts. M.B.

AFFAIRE DES RESERVES DU CRB A L'ENCONTRE DE HERKAT (JSK)

Droit, jurisprudence et coulisses

Cette triptyque sied si bien à cette affaire de réserves formulées réglementairement par les dirigeants du CR Belouizdad à l'encontre du joueur Sofiane Herkat de la JS Kabylie. Cette affaire, que la commission de règlement, qualification et discipline de la Ligue nationale de football a reporté son étude, tient en haleine le monde sportif national.

D'une affaire courante que la commission de règlement, qualification et discipline aurait traitée le plus normalement du monde, voilà qu'elle prend des proportions débordantes sur le plan sportif et pourrait déboucher sur des situations "ahurissantes".

Genève. Herkat Sofiane, joueur de la JS Kabylie reçoit un premier avertissement face à l'ASMO (8^e journée), puis un deuxième devant le MCA (18^e journée). Mais pour le troisième, c'est là où le torchon brûle entre dirigeants tizi-ouziens et belouizdadis.

C'est le branle-bas de combat

Pour les Belouizdadis, ce joueur reçoit le troisième devant le PAC. Ils se basent sur le Bulletin officiel de la Ligue nationale. Pour eux, la réglementation en vigueur, en l'occurrence les articles 105 et 106, stipulent que seul le Bulletin officiel est imposable au club. Yahia Hassani, le président du directoire du CRB estime que les textes sont clairs et dans ce cas de figure, Herkat a bel et bien joué contre le CRB alors qu'il n'avait pas purgé sa suspension d'un match automatique. De ce fait, la Ligue n'avait qu'à faire son travail en appliquant à la lettre la réglementation, à savoir donner le gain de la rencontre au CRB.

Dès la publication de l'information dans la presse de mercredi dernier, les dirigeants de la JSK réagissent vivement en avançant leurs propres arguments qui relèvent plus de la "jurisprudence" que des règlements généraux régissant les compétitions nationales.

Ainsi, ils soutiennent mordicus que Herkat a eu son troisième avertissement face à l'OM Ruisseau en décembre 2006. Pour cela, ils mettent en évidence les images de la télévision. Les Kabyles pensent qu'ils sont victimes d'une erreur administrative puisqu'ils ont prouvé, à travers ces images, que l'arbitre Haïmoudi a bel et bien distribué un carton à Herkat et non à Douicher comme mentionné dans la feuille du match OMR-JSK. Hannachi espère que Haïmoudi rectifiera son erreur pour que la JSK ne soit pas pénalisée par cette erreur administrative.

La réaction des responsables de la JSK ne laisse pas indifférents ceux du CRB. Pour Karim Chetouf, joint par téléphone, la vidéo ne constitue pas une pièce juridique. Aussi, il défie quiconque de présenter un cas de figure similaire qui pourrait constituer un précédent ou un cas de jurisprudence.

Ensuite, il s'étonne que la JSK n'ait pas rectifié à temps l'erreur de l'arbitre. Ils avaient 48 heures pour le faire mais ça n'a pas été fait. "Donc, ce n'est pas notre problème s'ils ont fait jouer Herkat alors que sur le papier, il était suspendu. Quand on commet une erreur, on doit la payer" et de s'interroger "sur quelle base réglementaire l'arbitre pourra-t-il apporter un rectificatif cinq mois plus tard ?

Il justifiera sa réponse par l'article 108 des règlements généraux de la FAF qui stipule que "tout fait omis sur la feuille de match ou ayant lieu après la remise de celle-ci, doit faire l'objet d'un rapport complémentaire et porté à la connaissance des clubs concernés dans les 48 heures, par les ligues concernées".

C'est justement sur le texte en question que les dirigeants du CRB s'appuient en soutenant mordicus que le témoignage de Haïmoudi est aujourd'hui "nul et non avenu".

Projection. Comme chaque partie tient à ses documents argumentatifs, l'opinion nationale reste dans l'expectative, tout en regrettant que Hannachi ait "égratigné" médiatiquement Hassani.

Evitant d'entrer dans une polémique, le président du CRB met en garde contre toute violation des textes dans le traitement de l'affaire Herkat. Il estime que c'est une erreur administrative qui incombe à la JSK et non pas à la LNF. Il ne demande que l'application des R.G.

Dans le cas où la ligue déboute son club, Hassani promet de divulguer certaines informations sur cette affaire. D'ailleurs, un organe spécialisé s'est fait l'écho dans une de ses éditions, de conversations téléphoniques "compromettantes". Affaire à suivre.

O. K.

USM ANNABA

Menadi renonce à la présidence du club

Après avoir écarté toute intention de se porter candidat à la députation, le président de l'USM Annaba, Aïssa Menadi, a officiellement déposé sa lettre de démission de son poste à la tête du club bônois. Joint par téléphone, le désormais ex-boss des Tuniques Rouges a confirmé cette information en ajoutant que sa demande a été même déposée au niveau de la DJS de Annaba. Cette dernière, par le biais de son premier responsable, aurait demandé à Menadi de poursuivre sa mission au moins jusqu'à la fin de cet exercice.

Amir Driss